

Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient

Module 1

La participation à la formation proposée par l'Instance Régionales d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) Nouvelle-Aquitaine permettra de délivrer une attestation de participation à chaque module, pour valider le nombre d'heures de participation à une formation de coordonnateur en ETP, conformément à l'Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.

La formation est composée de trois modules, qui peuvent être suivis dans leur intégralité ou indépendamment les uns des autres, selon les besoins de formation des participants précisés dans le document « Formations requises pour mettre en oeuvre un programme d'éducation thérapeutique du patient – ARS NA – Février 2018 » rédigée par l'agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine : https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2018-02/ETP_Formations_requises_02_2018.pdf

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Professionnels de santé et représentants d'associations de patients agréées mettant en place ou souhaitant mettre en place un programme d'éducation thérapeutique du patient (Cf. document « Formations requises pour mettre en oeuvre un programme d'éducation thérapeutique du patient – ARS NA – Février 2018 »)
- Toutes personnes assistant les fonctions du coordonnateur déclaré du programme d'éducation thérapeutique : secrétaire, chargé(e) de mission, intervenant en ETP professionnel de santé ou non, bénévole d'une association de patient agréée.

Prérequis

- Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle et les missions d'un coordonnateur de programme d'Education Thérapeutique du Patient

Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08



Vers la santé pour tous

- Situer le cadre légal et réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient ainsi que des sites et structures ressources en éducation thérapeutique du patient
- Identifier les compétences pour coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient
- S'approprier les étapes de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient
- Partager les représentations, valeurs et la démarche de l'éducation thérapeutique du patient
- Concevoir un outil de pilotage de programme d'éducation thérapeutique du patient
- Participer à une analyse de pratiques sur la coordination de programme

Contenu de la formation

- Jour 1
 - Présentation de la formation
 - L'ETP : définition, valeurs, efficacité et efficience
 - Partage des représentations
 - Définition, finalités, efficacité de l'ETP
 - Conceptions des relations en éducation du patient
 - Les étapes de structuration d'un programme
 - Elaboration d'un programme d'ETP
 - Les textes législatifs
 - Les représentations sur le rôle de coordonnateur
 - Clôture et évaluation à chaud de la journée
- Jour 2
 - Echanges retours de la veille
 - Les compétences pour coordonner
 - Conceptions individuelles et collectives et contenu du référentiel
 - Ressources en ETP
 - Les outils de pilotage
 - Présentation d'outils de pilotage
 - Analyse de programme
 - L'analyse de pratique
 - La gestion d'une équipe : exemple d'une technique
 - Evaluation de la formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation

Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08



Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1